

Le testament

Autor(en): **Fourrier, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1898)**

Heft 43

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197138>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienna, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Vignoble de Lavaux. — Changements de climat.

La vigne est cultivée dans notre pays depuis huit ou neuf siècles au moins; elle paraît même avoir été cultivée par les Romains dans les environs de Cully. Cependant elle ne paraît pas avoir été plantée primitivement dans les endroits que nous considérons aujourd'hui comme les meilleurs; il est possible que l'on ait choisi tout d'abord les parchets qui exigeaient le moins de travail. On sait, en effet, que les vignes du Désaley, par exemple, ont été créées au prix de travaux énormes, qui ont été précédés, sans aucun doute, d'une culture de la vigne dans des terrains plus abordables, quoique moins favorablement exposés. Il ne paraît pas non plus que la vigne ait été cultivée dans notre canton, dans des localités où on ne la retrouverait plus aujourd'hui.

L'olivier, on le sait, a été cultivé autrefois à St-Saphorin et à Montreux, ainsi que l'aman-dier et le laurier. Un grand nombre de ces végétaux périrent dans l'hiver de 1709, l'un des plus rudes dont on ait gardé le souvenir; ceux qui résistèrent eurent encore à subir les hivers de 1788-1789 et 1829-1830. A cette époque tous les oliviers qui vivaient encore à St-Saphorin furent détruits à l'exception d'un seul.

La culture de l'olivier paraît avoir eu, autrefois, dans notre pays, une certaine extension, car Levade parle de pressoirs à huile qui auraient existé à St-Saphorin, et de la dime sur l'huile d'olive.

Des statistiques très anciennes nous prouvent cependant que, d'une manière générale, il n'y a pas eu dans nos contrées des changements de climats notables. S'il y a eu des changements locaux, ils se sont plutôt produits au centre de nos montagnes, ainsi que cela résulterait d'un intéressant travail de M. Venetz, à Sion, publié en 1821, dans lequel il conclut à un refroidissement du climat des Alpes, depuis trois à quatre siècles.

Parmi les faits que M. Venetz cite à l'appui de son opinion, il en est de très curieux. Plusieurs passages des Alpes, qui n'existent plus aujourd'hui, ou qui, du moins, sont devenus impraticables, étaient autrefois fréquentés; dans ce nombre il cite le col de la Fenêtre, entre la vallée de Bagnes et le Piémont, et un autre passage entre la vallée de Zermatt et celle d'Hérens.

Entre Vich et Grindelwald, où se trouvent aujourd'hui des masses énormes de glaces, il y avait un passage très fréquenté. On allait baptister les enfants de Vich à Grindelwald, et les registres de Vich mentionnent le fait vraiment étonnant d'une cloche qui aurait été transportée entre ces deux localités.

Lors de la construction de la route du Simplon, on a trouvé, près du sommet du col, des racines de mélèze. Aujourd'hui cet arbre ne s'élève plus à une telle hauteur.

Fribourg au moyen-âge.

ART MILITAIRE

Sous ce titre, nous trouvons, dans une ancienne livraison de la *Revue suisse*, ces très curieux détails :

Le fondateur de la colonie fribourgeoise lui avait donné, dès le principe, un but et une organisation toute militaire. C'était une armée permanente, dont l'avoyer était le généralissime. Elle fut d'abord divisée en trois bannières, d'après le nombre des quartiers de la ville, puis en quatre, commandées chacune par son banneret, premier capitaine après l'avoyer.

Après eux venait le maître artilleur, sous lequel était placé le banneret des arquebusiers.

Plus tard, on organisa des compagnies d'archers et d'arbalétriers. Des huissiers étaient placés au service de l'état-major.

La cavalerie était peu nombreuse. D'abord toute composée de nobles, elle se recruta ensuite de tous ceux qui pouvaient s'équiper et entretenir un cheval.

Le bourreau marchait toujours à la suite de l'armée pour exécuter les sentences du conseil de guerre. Un orgue monté sur un char remplaçait parfois les ménestriers et exécutait des airs de marche et d'attaque.

Ce n'est qu'en 1460 qu'il est question, pour la première fois, d'un tambour. Mais la trompette paraît avoir été le plus ancien instrument de musique guerrière.

Il y avait aussi un aumônier.

Le soldat habitué à manier l'arme blanche eut beaucoup de peine à faire usage des armes à feu; aussi les arbalètes restèrent-elles encore longtemps en vogue.

On s'étonne de voir une communauté essentiellement militaire ne pas même posséder un armurier dans son sein. Mais c'est qu'une longue paix avait substitué le goût des arts utiles à celui de la guerre.

Les Bernois, quoique plus belliqueux, se trouvaient dans le même cas; comme les Fribourgeois, ils tiraient leurs armes de l'étranger. On trouve cependant un arbalétrier à Fribourg dès 1378. On l'avait engagé pour dix ans et il était tenu de fournir chaque année deux arbalètes qu'on pût tendre avec les pieds.

En vertu d'une ordonnance souveraine, les bouchers étaient tenus de lui livrer les boyaux des bêtes tuées.

Il y avait plusieurs espèces d'arbalètes; les plus simples se tendaient avec la main et ne lançaient qu'une flèche; d'autres, dites à *polla*, en lançaient plusieurs à la fois.

Il y avait aussi des flèches incendiaires, destinées à porter la flamme sur les édifices; enfin, des arbalètes si massives qu'on ne pouvait les tendre qu'au moyen d'un tour à vis.

La pique, quelquefois démesurément longue, ou la hallebarde, complétait avec l'épée l'armure offensive du soldat.

Pendant la guerre de Zurich, lorsque les Fribourgeois allèrent renforcer l'armée bernoise, on confectionna des massues de plomb

adaptées à un manche de bois, et on les fit voiturier dans des tonnes à la suite du contingent. Ces massues étaient quelquefois en fer ou en bois dur hérissé de pointes de fer. On les appelait alors *morgenstein*.

Après l'introduction de la poudre à canon, on confectionna des *boestes*, gros fusils qu'on chargeait de boulets de pierre ou de plomb avec un maillet et auxquelles on mettait le feu avec des mèches ou avec un clou rougi au feu.

Il y avait des boîtes à roués et des boîtes à main munies de tampons.

Le budget de la guerre absorbait des sommes immenses, car on était obligé de se procurer à l'étranger, non seulement les matières premières telles que le métal, le salpêtre, le soufre, mais des ouvriers pour les mettre en œuvre. Comme il n'y avait point encore de moulins à poudre, c'était le maître canonier qui se chargeait de confectionner cette substance à la main.

Les armes défensives consistaient en un casque plat, dit *salade* ou cotte d'armes, gorgerette, des gantelets, des brassards et des cuissards. On se servait aussi d'une espèce de bouclier orné de peintures. On l'appelait *targe*.

On confiait le rôle d'espions à des femmes ou à des moines, ou du moins à des individus déguisés en pèlerins. On les appelait compagnons secrets.

Le danger croissant, on tendait une forte chaîne à travers la Sarine, et on levait les ponts-levis de toutes les portes.

Le Testament.

Célestin Pingaud avait cinquante ans et trente mille francs de rentes, lorsqu'il songea à se marier. Il désirait faire une fin et, surtout, ne pas laisser tomber sa fortune entre les mains de neveux et de nièces qui ne lui en auraient aucune reconnaissance. Il communiqua ses intentions à ses amis et connaissances et les pria de l'aider. Tous cherchèrent à le dissuader et l'engagèrent à renoncer à son projet.

— A ton âge, te marier, c'est de la folie, disaient ses amis.

— Au contraire, répondait Pingaud, je sais ce que je fais, je ne suis plus un enfant.

— Tu n'y songes pas ?

— J'y songe beaucoup, au contraire.

— Trop tard ! répliquaient les amis.

— Pourquoi ?

— Tu es trop vieux.

— Qu'est-ce qu'il me manque ? Je me porte bien, je bois bien, je mange bien, je suis encore vigoureux; je ferai un mari parfait.

— Mon cher monsieur Pingaud, disaient les connaissances, ne vous mariez pas; à votre âge, vous feriez une sottise.

— Une sottise ?

— C'est dangereux.

— Dangereux ? Je ne comprends pas.

Et c'étaient des petits éclats de rire étouffés, des sourires plus ou moins fins.

Rien ne découragea le célibataire. Lorsque l'on sut qu'il voulait une femme jeune et jolie, ce fut un tolle général. Aux conseils succédèrent les quolibets, les allusions plus ou moins déguisées, les sombres prédictions pour l'avenir.

Célestin laissa dire et persista dans ses intentions.

Ne pouvant compter sur ses amis, il chercha une femme tout seul. Comme il ne tenait pas à la fortune, il s'adressa à la classe pauvre. Sous prétexte de faire la charité, il explora les quartiers ouvriers, pénétrant partout, distribuant des secours et notant ses observations. Il ne tarda pas à découvrir la perle qui devait faire l'ornement de son intérieur, une jeune fille vivant avec sa mère, veuve depuis quelques années, d'un ivrogne qui avait gaspillé son petit avoir. La fille avait dix-huit ans; elle était jolie, douce, bien élevée. Célestin offrit ses services et revint tous les jours. Les deux femmes lui faisaient bon accueil et le recevaient comme un sauveur; lorsqu'il annonça ses intentions matrimoniales, elles furent bien accueillies.

Il interrogea la jeune fille.

— Réfléchissez, lui dit-il, je ne veux pas que vous m'épousiez par surprise.

— J'ai réfléchi, répondit-elle.

— Je suis assez riche pour satisfaire vos désirs, reprit-il; je veux que vous n'ayez aucun regret; plus tard, j'assurerai votre avenir.

— Ne parlons pas de ces choses, dit la jeune fille, ce n'est pas l'intérêt qui me guide.

— Vous ne me trouvez pas trop âgé ?

— Pas du tout.

— La différence d'âge qui nous sépare est un peu grande, j'en conviens.

— Vous me plaisez tel que vous êtes; l'homme vieillit moins vite que la femme.

— C'est très juste ce que vous dites là; j'ai cinquante ans.

— Qu'est-ce que cela ! A cinquante ans, un homme est encore jeune.

— Vous êtes un ange ! s'écria Célestin; dès que nous serons mariés, je ferai mon testament, je vous léguerais tout mon bien.

— Ne parlons jamais de cela !

— Si, si, j'espère bien mourir le premier.

— Quittez ce sujet d'entretien, dit la jeune fille, il m'est pénible; n'attristez pas ce jour de joie.

— Je vous obéis, dit Célestin, qui parla d'autre chose.

Elle est remplie de bon sens, cette petite, se dit-il, enchanté; et il s'occupa des préparatifs du mariage. Il fit bien les choses, combla sa fiancée et la mère de cadeaux. Le mariage fut célébré en grande pompe; Célestin se fit un malin plaisir d'inviter tous ses amis. Sa jeune femme, charmante dans sa robe blanche, fut gracieuse avec tous et confondit les envieux et les moqueurs. Le lendemain de la cérémonie, les mariés partirent pour la Suisse. Après un voyage de plusieurs mois, ils revinrent s'installer dans une coquette villa de Saint-Mandé.

Célestin était le plus heureux des hommes; il avait une femme jeune, jolie, aimable, qui lui disait tout: que peut-on désirer de plus ?

Quand vint l'hiver, ses rhumatismes l'obligèrent à s'aliter. Sa femme le soigna avec le plus grand dévouement.

— Je ne sais comment te témoigner ma reconnaissance, disait Célestin.

— N'es-tu pas mon mari ? répondait-elle simple ment.

Craignant toujours qu'elle n'eût des regrets, il l'interrogeait :

— Tu ne regrettes pas de m'avoir épousée ?

— Pourquoi ? je suis très heureuse.

— C'est à cause de mon âge.

— Je te trouve encore trop jeune.

— Quand je pense que mes amis ont tout fait pour m'empêcher de t'épouser ? Je ne t'oublierai pas; je ferai mon testament en ta faveur.

— Ne parlons pas de cela, tu as le temps d'y penser.

— Et si je veux te laisser mon bien.

— C'est bien inutile, je me connais; si j'avais le malheur de te perdre, je ne te survivrais pas.

— Folle !

— Je le sens, si tu meurs, je mourrai.

— Je te le défends !

— Est-ce que je pourrais vivre sans toi ?

Célestin trouvait qu'elle allait un peu loin, mais au fond il était flatté.

Quelques années passèrent, Célestin tomba tout à coup sérieusement malade. A la suite d'un refroidissement, il eut une congestion pulmonaire.

Il ne se dissimula pas la gravité de son état.

— Ma chère amie, dit-il à sa femme, je suis très mal, je peux mourir d'un instant à l'autre, va me chercher un notaire.

Et comme elle se récriait.

— Va, ajouta-t-il, je veux te laisser ma fortune.

— A quoi bon, répondit-elle, si tu meurs, je n'aurai plus besoin de rien.

— Calme-toi, dit Célestin.

— Tu ne me connais guère; je te l'ai déjà dit: je ne pourrai pas vivre sans toi, je t'aime trop; que veux-tu que je devienne quand tu ne seras plus là ?

— Le temps apaisera ta douleur.

— Jamais !

Comme elle m'aime ! comme elle m'aime ! se répétait le moribond agréablement chatouillé dans son amour-propre.

Néanmoins elle alla chercher un notaire.

Dès qu'il fut seul avec l'officier ministériel, Célestin lui dicta ses dernières volontés.

Le soir même, l'état de Célestin empira; sa femme, en pleurs, se jeta à son cou, l'assurant qu'elle ne lui survivrait pas.

— Je le crois, murmura-t-il, à bientôt.

Et il expira.

Quelques jours après, le notaire réunissait dans son étude tous les membres de la famille pour leur donner connaissance du testament du mort.

La veuve en grand deuil faisait peine à voir.

C'est au milieu d'un profond silence, troublé par instants par les sanglots de la veuve, que le notaire déchira l'enveloppe contenant le testament.

Il lut d'une voix calme et claire :

« Convaincu que ma chère et adorée femme ne me survivra pas, ainsi qu'elle me l'a répété maintes fois, je lègue tout mon bien à mes neveux et à mes nièces. »

La veuve s'affaissa dans un fauteuil.

— L'imbécile, s'écria-t-elle, il l'a cru !

EUGÈNE FOURRIER.

Se recommande.

Nos lecteurs ont sans doute remarqué cent fois pour une à la fin des annonces industrielles insérées dans nos différentes feuilles, cette phrase on ne peut plus ridicule

SE RECOMMANDE.

Eh bien, ces deux mots nous agacent chaque fois qu'ils nous tombent sous les yeux; et cela est très fréquent, car il n'est pas possible de parcourir une de nos feuilles d'annonces sans les y trouver à profusion.

Ici, c'est un tapissier qui *se recommande* pour ses descentes de lit, ses rideaux, ses portières, son crin... animal, ses tapis de table, etc.

Là, c'est une brasserie qui vante ses cervelas, ses petites saucisses et... *se recommande*.

Plus loin, un de ses concurrents annonce à grand orchestre ses croûtes au fromage et *se recommande* aussi.

Tout à côté, une modiste annonçant ses chapeaux, ses plumes, ses velours et ses fleurs, s'empresse d'ajouter le fameux cliché. C'est bien naturel, après tout; elle *se recommande* comme tant d'autres.

Ouvrez, je vous prie, n'importe quel journal, et voyez aux annonces. Ainsi que nous venons de le dire, partout vous trouverez cette réclame malheureuse, ridicule, vulgaire au possible, et... qu'on nous pardonne l'expression un peu vive, bête, par dessus le marché.

Est-ce qu'un honnête industriel a besoin d'user d'une réclame aussi humiliante et de *se recommander* comme un mendiant qui tend la main?... Certainement pas; sa bonne réputation et la qualité de sa marchandise lui suffisent.

Aussi estimons-nous que cette malheureuse phrase est plutôt préjudiciable à ceux qui en usent. Nous ne savons pourquoi, mais une annonce dans laquelle on *se recommande* nous attirerait moins facilement qu'une annonce toute simple. Et certes nous ne sommes pas seul de cet avis.

Comment on rase à Constantinople.

C'est à peu près être mis à la torture que de se faire raser à Constantinople. — L'enseigne d'un barbier est une longue nappe flottante

au-dessus de sa boutique. L'intérieur de ce laboratoire est garni des deux côtés de larges bancs de bois; le fond est occupé par les fourneaux destinés à chauffer l'eau, et le devant n'est qu'un vitrage sur toute la largeur, y compris la porte, afin de donner le plus de clarté possible.

La pratique se place sur un des bancs, et le barbier vient s'asseoir devant elle les jambes croisées à la turque. Il prend aussitôt la tête du patient sur ses genoux, en la faisant tourner à sa guise, au risque de lui tordre le cou pour lui enlever la barbe, et cela sans se déranger le moins du monde de la position comode qu'il a prise.

Quand la barbe est faite, on n'est encore qu'à la moitié de la besogne, et c'est le commencement d'une scène nouvelle. On vous enveloppe le pauvre homme de serviettes par devant et par derrière, puis on lui met entre les mains un vaste bassin rempli d'eau, et on lui fourre le cou dans une échancrure pratiquée sur l'un des côtés. Alors, laissant pencher sa tête au milieu du bassin, il ressemble à peu près à la peinture d'Hérodiade et de saint Jean-Baptiste décapité.

Là, avec des flots d'eau de savon agités par la main lourde du barbier, on commence, non pas à lui frotter, mais à lui broyer la tête, en lui maltraitant le nez et les oreilles de la manière la plus impitoyable. Malheur à lui s'il ouvre la bouche pour appeler du secours; il est sûr d'être immédiatement suffoqué par l'eau de savon.

Après cela, il y a encore une troisième épreuve. Un vase plus petit se trouve suspendu au plafond par une chaîne, et de ce vase rempli d'eau chaude descend, en forme de douche, de quoi laver la tête barbouillée de savon. On complète enfin l'opération en séchant la tête avec des serviettes chaudes et l'on donne un coup de peigne pour démêler les cheveux embrouillés par tant de frictions. Alors, Dieu merci, on est débarrassé des mains du barbier, qui s'empresse de vous apporter un miroir, afin de vous faire voir qu'en dépit de tous ses mouvements, il vous a pourtant laissé la tête à sa place.

On cadeau mau reçu.

C'étâi dein lo teimps io i'avâi pertsi no dâi z'ors, dâi seinglliâo et autrès bitès féroces. — On Français, destra retso; qu'étâi venu demâorâ zè Romanmoti, fasâi lo tsachâo. On iadzo, que l'étâi z'u forradzi avoué son tsin, permi lê bou, m'einlêvine se ne ve pas on seinglliâo, asse gros qu'on vèra dê quatre ceints, que sè voinnâvè dêzo on sapin. Sè met ein jou et rrrâo ! lo fot bas. Adon, coumeint ne poivè pas lo sè tserdzi tot solet su lo cotson, l'est z'u queri âo veladzo dou citoyeins que lo l'âi ont portâ tsi li.

Quand la bite fe à la baraquâ, lo Français sè dese : « Ora, que dâo dianstro ein faut-te fèrè ? Se y'été mariâ, y'arâi dè quiet fèrè 'na bouna boutséri, mâ ne vu portant pas lo medzi tot solet ! »

Adon, coumeint ne sè tsailleissâi pas dè lo veindrè à n'on boutsi, sè peinsa : « Baque ! m'ein vè l'offri à monsu lo bailli, et cé cadeau mè fara bin veni pè lo tsaté; faut adé sè fèrè dâi z'amis ! »

Dinse de, dinse fè, et lo seinglliâo modè lo leindéman po lo tsaté dè Romanmoti.

Quand lo bailli ve arrevâ la bite et que l'eût zu vouaiti lo bellet que lo Français l'âi avâi écrit, l'étâi conteint qu'on bossu et peinsâvè dza âi bons repès que l'allâvont fèrè; mâ, la bailliva, que ne sè tsailleissâi pas dè medzi dè ellia tsai, l'âi fe : « Que vâo-tou fèrè dè cein ? On seinglliâo est tot coumeint on caïon, et se te vâo medzi dâo caïon, n'ein fèrè boutséri ia cauquies teimps et n'ein præo salâ pè la tse-